95e CONGRÈS DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS DE COMMUNAUTÉS DE FRANCE
PARIS · NOVEMBRE 2012

SUIVEZ LE GUIDE !

Cet envoi contient :

- Votre dossier d'inscription nominatif : suivez le mode d'emploi pour le compléter, vous inscrire, inscrire des accompagnants. Rappel : toute inscription est payante (90 € par participant)
  Votre pouvoir de vote : respectez bien les indications fournies sur le modèle pour garantir sa validité
  Le questionnaire personnalisé : n'oubliez pas de nous le retourner complété, il permet à l'AMF de mieux vous connaître

- Le règlement particulier du 95e Congrès adopté par le Bureau de l'AMF : il détermine les conditions d'accès aux salles du Congrès

- Le pré-programme, dont le thème général est cette année « les territoires, acteurs d'un monde en mutation »

- Un coupon d'inscription au salon des maires : attention, l'inscription au salon ne donne pas accès au Congrès des maires.

Où adresser votre inscription ? votre pouvoir ?

- A votre Association Départementale si celle-ci vous a conseillé de le faire parce qu'elle regroupe les inscriptions ou pouvoirs du département

ou

- A l'Association des maires de France, service Congrès, 41 quai d'Orsay, 75343 PARIS cedex 07

- Le paiement des droits ne vaut pas inscription : celle-ci ne sera définitivement prise en compte qu'au moment où vous renverrez votre dossier d'inscription dûment complété

Quelle confirmation recevrez-vous ?

L'AMF-Paris vous adressera quelques jours avant le début du Congrès **un ticket de retrait de couleur bleue : vous devez le conserver précieusement et le présenter à votre arrivée** au Congrès à Paris, il vous permettra d'obtenir rapidement votre badge d'accès.

Pour tous renseignements

Infos pratiques (réduction SNCF/Air France/réservation hôtelières) : www.amf.asso.fr, espace congrès
AMF-Paris, service congrès, tel 01 44 18 14 37, fax 01 44 18 14 38